



Garage Van den Blik Adrien



MULTIMARQUES Neuf et Occasions

Concessionnaire des Remorques **IVEO-IDEAL**

Mécanique - Carrosserie - Peinture

4 Rue des Champs

55260 RUPT devant St MIHIEL

☎ 03 29 75 08 03 / Fax 03 29 75 08 98 / Mobile 06 76 78 55 97

Siret : 351 342 167 00019 - APE 501 Z

N° FR 69351342167

Émail: garagevdb@free.fr

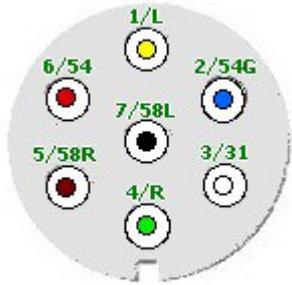
Site : www.vandenblik.fr

Page 1



Schéma de câblage 7 pôles 12 volts

Prise 12 volts 7 broches

N° broches	Code	Couleur Fils	Circuit	
1	L	Jaune	Clignotant gauche	
2	54G	Bleu	Feu anti-brouillard	
3	31	Blanc	Masse	
4	R	Vert	Clignotant droit	
5	58R	Brun	Feux de position D	
6	54	Rouge	Feux de stop gauche et droit	
7	58L	Noir	Feux de position G	

Attention !!

Pour tous les nouveaux Véhicules Multiplexé, un boîtier BSR (Boîtier de servitude Remorque)est livrée avec le Faisceau . Une Reprogrammation du calculateur du Véhicule peut être nécessaire.

Il est conseillé de faire réaliser le branchement de votre prise par un Professionnel



Garage Van den Blik Adrien



MULTIMARQUES Neuf et Occasions

Concessionnaire des Remorques **IVEO-IDEAL**

Mécanique - Carrosserie - Peinture

4 Rue des Champs

55260 RUPT devant St MIHIEL

☎ 03 29 75 08 03 / Fax 03 29 75 08 98 / Mobile 06 76 78 55 97

Siret : 351 342 167 00019 - APE 501 Z

N° FR 69351342167

Émail: garagevdb@free.fr

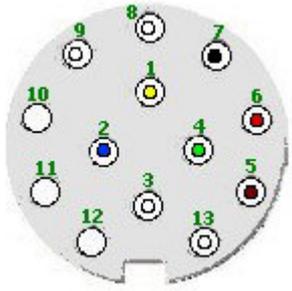
Site : www.vandenblik.fr

Page 2



Schéma de câblage 13 pôles 12 volts

Prise 12 V 13 broches DIN

N° broches	Couleur Fils	Circuit	
1	Jaune	Clignotant gauche	
2	Bleu	Feu anti-brouillard	
3	Blanc	Masse (pour contacts 1 à 8)	
4	Vert	Clignotant droit	
5	Brun	Feux de position D	
6	Rouge	Feux de stop gauche et droit	
7	Noir	Feux de position G	
8	Orange	Feux de recul	
9	Brun / Bleu	(+) batterie	
10	Brun / Rouge	(+) Après Contact	
11	Blanc / Bleu	Libre	
12	Pas de couleur défini	Libre	
13	Blanc/Vert	Masse (pour contact 9)	

Attention !!

Pour tous les nouveaux Véhicules Multiplexé, un boîtier BSR (Boîtier de servitude Remorque) est livrée avec le Faisceau . Une Reprogrammation du calculateur du Véhicule peut être nécessaire.

Il est conseillé de faire réaliser le branchement de votre prise par un Professionnel



Garage Van den Blik Adrien



MULTIMARQUES Neuf et Occasions

Concessionnaire des Remorques IVEO-IDEAL

Mécanique - Carrosserie - Peinture

4 Rue des Champs

55260 RUPT devant St MIHIEL

☎ 03 29 75 08 03 / Fax 03 29 75 08 98 / Mobile 06 76 78 55 97

Siret : 351 342 167 00019 - APE 501 Z

N° FR 69351342167

Émail: garagevdb@free.fr

Site : www.vandenblik.fr

Page 3

L'équipements obligatoires

1 : A l'arrière de la remorque :

deux feux et triangles réfléchissants rouges, plus un éclairage de la plaque d'immatriculation.
Pour les remorques dont le P.T.A.C. est inférieur à 500 kg, les feux de stop et clignotants ne sont pas obligatoires à condition que ceux du véhicule tracteur ne soient pas masqués.

2 : A l'avant:

deux dispositifs réfléchissants et feux de positions blancs, si la largeur de l'attelage est supérieure à 1.60 m, ou si elle dépasse de plus de 20 cm la largeur du véhicule tracteur.

3 : Sur les côtés :

dispositifs réfléchissants orange, et feux d'encombrement si la longueur de la remorque est supérieure à 2,10 m

4 : Dans l'équipement de bord du véhicule :

un triangle, si le P.T.A.C. excède 500 kg.

5 : Rétroviseurs extérieurs :

si la remorque masque la visibilité dans le rétroviseur intérieur ou que sa largeur est supérieure à celle du véhicule tracteur, et dans tous les cas pour les caravanes, un rétroviseur extérieur droit est obligatoire.

6 : Les plaques :

Les remorques autres que les caravanes doivent porter à l'avant droit une plaque indiquant : le poids à vide (P.V.), le P.T.A.C., longueur du dispositif d'attelage compris, largeur et surface.



Camping-Cariste , ce site est fait pour vous : www.campingcar-amateur.com